

Appel à candidature

Projets d'Entreprises

Table des matières

I. Cadre de l'appel à candidature	2
A. Objet.....	2
B. Interlocuteurs.....	2
C. Réponses	2
D. Echancier	2
II. Contexte de l'appel à candidature	3
A. Contexte	3
B. Présentation des acteurs du projet	3
C. Contexte du programme AQUACONCEPTION.....	3
III. Objectifs de l'étude	5
A. Objectif court terme : Mettre en place un dispositif pour accompagner les entreprises	5
IV. Objet de l'appel à candidature	6
A. Sélectionner des projets d'entreprises	Erreur ! Signet non défini.
V. Présentation des candidatures	7
VI. Sélection des entreprises	7
A. Modalité de sélection	7
B. Critères de sélection	7
ANNEXE – Template de réponse à l'appel à candidature	8

I. Cadre de l'appel à candidature

A. Objet

Dans le cadre d'un programme expérimental visant à augmenter le niveau de maturité des entreprises du secteur des produits aquatiques en ce qui concerne leur pensée cycle de vie, **les partenaires du dit programme recherchent des entreprises ayant un projet d'écoconception et/ou d'affichage environnemental.**

B. Interlocuteurs

Catherine BEUTIN

Chargée de mission au Pôle de Compétitivité AQUIMER

Tel. 03 21 10 78 98

catherine.beutin@poleaquimer.com



Jérôme PAYET et Bastien EVON

Directeur et chargé de projets chez CYCLECO

Tel : 04 37 86 07 12

bastien.evon@cycleco.eu



Jean-Charles BRIAND et Isabelle COS

Responsable de la halle technologique et responsable de projets chez PFI Nouvelles Vagues

Tel : 03 21 83 91 31

jc.briand@pfinouvellesvagues.com

isabelle.cos@pfinouvellesvagues.com



C. Réponses

La candidature sera envoyée en version informatique à Catherine BEUTIN, au plus tard le vendredi 22 novembre.

D. Echancier

A titre indicatif

Date limite de réponse à l'appel à candidature	22 novembre 2013
Rencontre possible avec les entreprises candidates	Semaines 49-50
Validation du choix des entreprises	Semaine 51
Première réunion de cadrage	Fin janvier 2014

Période des travaux avec les entreprises candidates : mars à novembre 2014 (9 mois)

II. Contexte de l'appel à candidature

A. Contexte

Cet appel à candidature s'inscrit dans le cadre d'un projet expérimental d'intérêt collectif 'AQUACONCEPTION' qui vise à l'accompagnement de l'industrie des produits aquatiques à l'intégration de la pensée cycle de vie : Phase I : Elaboration du dispositif.

Ce programme est présenté à titre expérimental et vise à augmenter le niveau de maturité des entreprises du secteur des produits aquatiques en ce qui concerne leur pensée cycle de vie.

Ce projet permettra de mettre en place un dispositif facilitant l'accès des entreprises de ce secteur à l'éco-conception et l'analyse du cycle de vie. Le test fait pour plusieurs entreprises, accompagnées de consultants relais et des partenaires du projet, vise un déploiement à grande échelle.

Ce projet permettra aux entreprises du secteur des produits aquatiques de positionner leur éco-stratégie par rapport à la concurrence, de faire part de leurs besoins en termes d'information et d'accompagnement à l'éco-conception et leurs réflexions vis-à-vis de l'ACV, afin d'accroître leur compétitivité et répondre aux prérogatives en matière de développement durable.

B. Présentation des acteurs du projet

AQUIMER : Créée en 1999 et labellisé Pôle de Compétitivité national en 2005 par l'État, AQUIMER est un outil au service des entreprises, des scientifiques et des centres de formations. Il facilite le développement des entreprises et mobilise les financements de projets de recherche et de formation. Le pôle AQUIMER a l'ambition de concilier raréfaction des ressources aquatiques et besoins alimentaires croissants en répondant aux impératifs du développement durable.

PFI NOUVELLES VAGUES, SA à conseil de surveillance et directoire, est une plate-forme d'innovation spécialisée dans le contrôle qualité et la valorisation des produits aquatiques. Dotée d'une équipe de spécialistes bénéficiant d'une expérience significative dans la valorisation des produits de la mer et d'aquaculture, PFI NOUVELLES VAGUES est une plate-forme technique au service des entreprises de la filière. Elle apporte un soutien aux entreprises de la filière dans le cadre de leurs futurs développements. Elle organise des formations professionnelles dans divers domaines de l'innovation, de l'analyse, des technologies et de la réglementation ; et contribue ainsi au ressourcement des professionnels de la filière.

CYCLECO : Cycleco est un bureau d'étude spécialisé dans les approches cycle de vie des produits et services. Cycleco a développé une compétence spécifique dans le transfert de connaissances des approches « Cycle de Vie » vers les entreprises afin de leur permettre de devenir autonomes dans la quantification, l'amélioration et la communication des performances environnementales de leurs produits.

C. Contexte du programme AQUACONCEPTION

Le projet AQUACONCEPTION proposé par AQUIMER en partenariat avec PFINV et Cycleco doit permettre de lever les verrous qui freinent l'intégration des démarches environnementales en entreprise, et ainsi répondre à la problématique de la mise en place d'une stratégie environnementale dans le développement des produits et services du secteur des produits aquatiques.

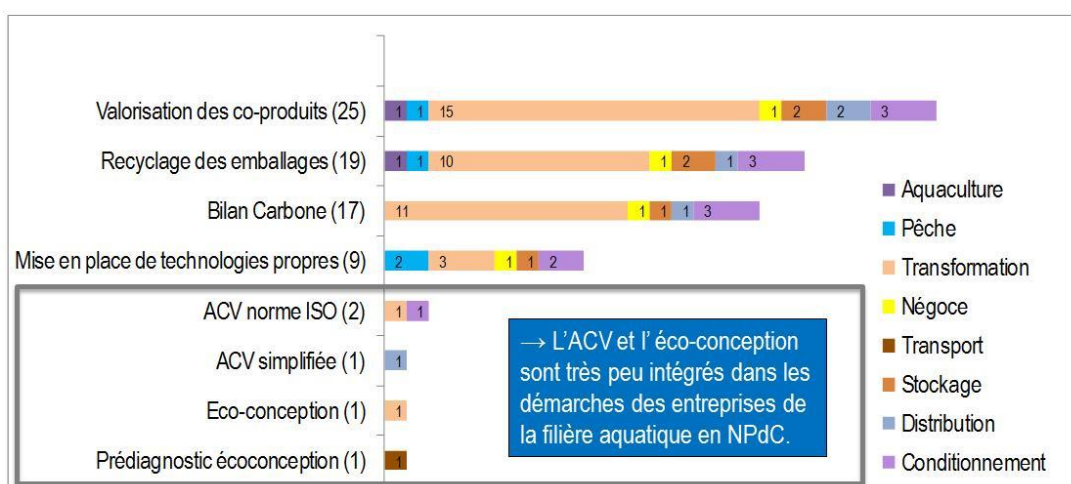
Ce projet fait suite à l'étude FISHAVNIR porté par le Pôle AQUIMER, coordonné par la plateforme [avniR] et financé par la région Nord-Pas-de-Calais et l'ADEME.

Cette étude stratégique, a été confiée en 2012 par AQUIMER à deux cabinets spécialisés afin d'évaluer la maturité du secteur des produits aquatiques et dresser un état de l'art des pratiques de l'analyse cycle de vie (ACV) et de l'éco-conception appliquées au secteur.

Le 25 septembre 2012, AQUIMER en a présenté les résultats : le recensement des actions déjà menées, la compréhension des besoins des acteurs et l'identification des freins à la mise en place de la démarche, dont voici les éléments de conclusion :

Les entreprises de la filière des produits aquatiques de la région Nord - Pas de Calais sont :

- sensibles à la problématique environnementale du fait de la matière première utilisée
- conscientes que des améliorations sont possibles
- pour la plupart volontaires pour entreprendre des démarches
- principalement des TPE/PME concentrées sur leur cœur de métier et pour lesquelles l'investissement consacré à l'environnement doit procurer un bénéfice immédiat à l'entreprise, comme une réduction des dépenses d'énergie ou de matières premières ou une optimisation dans la gestion des déchets ou coproduits.
- L'outil ACV est globalement méconnu des entreprises de la filière en NPdC.
- Les communications visant à promouvoir cet outil et l'éco-conception doivent être mises en parallèle avec les bénéfices directs que les entreprises peuvent en retirer (économie de matière ou d'énergie, nouveaux clients...).
- Plus de la moitié des entreprises interrogées souhaitent une aide sous forme d'accompagnement technique ou financier, de mise à disposition de données ou de formation.



Les entreprises du secteur des produits aquatiques sont donc très peu matures en ce qui concerne leur pensée cycle de vie.

A partir de ce premier constat, un plan d'actions a été élaboré afin de sensibiliser, mobiliser et accompagner les entreprises (ainsi que les acteurs de la recherche et de la formation). L'objectif opérationnel est de leur proposer des pistes d'actions qui leur permettront d'agir sur les leviers favorables à la mise en place d'une démarche d'éco-conception et d'ACV de leurs produits/services.

Le plan d'action liste 25 actions regroupées en 6 priorités que le Pôle AQUIMER s'est engagé à mettre en œuvre selon un planning et un phasage prédéfinis.

Le présent projet répond notamment aux objectifs suivants à travers les actions présentées ci-dessous*:

Priorités	Action	Enjeux	Résultats visés	Projets et activité
Former et sensibiliser	13	Sensibilisation/formation	Formation complète à l'ACV, l'éco-conception et l'affichage environnemental pour les entreprises du secteur PDM	Action de formation pour la mise en application et le transfert de compétence en ACV
	14		Formation des ingénieurs et universitaires de la région NPDC	Proposer un module de formation à l'éco-conception des produits de la mer qui puisse être intégré dans une formation environnementale plus large
Accompagner les entreprises	15	Ouvrir l'accès aux entreprises à une première étude	Faciliter l'accès des entreprises à l'éco-conception	Mise à disposition d'une personne ressource pour accompagner les entreprises
	17	Accompagner les entreprises dans l'évaluation des produits	Réaliser des projets de démonstration	Identifier, sélectionner et financer des projets de démonstration d'écoconception pour les produits de la mer en région NpDC
	18	Permettre l'intégration de la compétence ACV en entreprise	Mise à disposition d'outils et de base de données	Mise en place ou adaptation d'outils logiciel et bases de données spécifiques aux produits de la mer
	19		Mise en place d'un projet collectif d'entreprises autour de l'éco-conception des produits de la mer	Projet collectif ACV/ Eco-conception/ Affichage

*Le programme FISHAVNIR et le plan d'actions détaillé sont disponible auprès d'AQUIMER

III. Objectifs de l'étude

A. Objectif court terme : Mettre en place un dispositif pour accompagner les entreprises

Ce projet a pour objectif de créer un dispositif d'accompagnement à l'éco-conception et l'affichage environnemental pour les entreprises du secteur des produits aquatiques.

Le projet collectif que nous proposons vise à valoriser les activités des PME en créant une structure d'accompagnement à leur démarche d'éco-innovation. Il propose une réponse aux besoins des entreprises selon deux axes complémentaires : une formation ainsi que des outils sur mesure pour le secteur des produits aquatiques, et une approche collective qui permettra d'élargir le réseau d'entreprises ayant intégré l'ACV dans leur démarche de conception. Afin de valider le dispositif, le projet intègre l'application du système à plusieurs entreprises. Ce dispositif permet ainsi la mise en œuvre de démarches d'éco-conception et/ou d'affichage environnemental de produits dans plusieurs entreprises de la filière des produits aquatiques.

La mise en place du dispositif prévoit la création **d'un module de formation qui permettra de dispenser une formation et d'assurer un accompagnement des entreprises** comprenant :

- un cycle de 3 journées de formation collectives à l'ACV

- la réalisation de l'ACV d'un produit de chaque entreprise
- l'accès à un logiciel et à des bases de données d'inventaires spécifiques au secteur agroalimentaire.

La réalisation de ces objectifs passe par 3 étapes :

Etape 1 - Créer le module de formation (supports théoriques) : Le Pôle AQUIMER, PFINV et CYCLECO établissent un partenariat afin d'apporter aux entreprises une double expertise Analyse du Cycle de Vie et compétences techniques et scientifiques dans le secteur des produits aquatiques.

Etape 2 - Former des consultants relais à l'ACV et à la collecte de données pour le développement d'inventaires (supports humains) : les consultants relais s'appuient sur leurs compétences et leurs réseaux spécifiques, ils relaient les questions et les solutions entre les entreprises et les experts ACV et produits aquatiques.

Etape 3 - Valider le dispositif, et accompagner plusieurs entreprises à la réalisation d'un projet d'éco-conception et/ou d'affichage environnemental : Les entreprises sont formées à l'utilisation d'un logiciel performant d'ACV conforme aux normes en vigueur et spécifique à leur secteur d'activité (supports technologique). Elles sont accompagnées par les consultants relais et Cycleco. **Permettre à plusieurs entreprises d'éco-concevoir un produit et/ou de quantifier les performances environnementales de leur système de production en toute autonomie.**

IV. Objet de l'appel à candidature

Pour mener à bien le programme AQUACONCEPTION, les partenaires recherchent plusieurs entreprises ayant un projet d'écoconception et/ou d'affichage environnemental.

Les entreprises sélectionnées seront formées gratuitement à l'ACV, l'éco-conception et l'affichage environnemental : Les entreprises sont formées à l'utilisation d'un logiciel performant d'ACV conforme aux normes en vigueur et spécifique à leur secteur d'activité (supports technologique). Grâce aux fonctionnalités intégrées dans le logiciel, une application métier spécifique au secteur agroalimentaire, les entreprises sont en mesure de nourrir leur base de données environnementale de façon indépendante ce qui les dégage des contraintes de disponibilité et de coûts des bases de données environnementales.

Elles peuvent mettre en pratique l'ACV, l'éco-conception, la collecte de données et la communication environnementale.

Elles sont accompagnées par les consultants relais, et les partenaires du projet. Au cours de leur phase d'écoconception, les entreprises seront amenées à réfléchir à l'amélioration des points critiques de leurs process identifiés à l'occasion du calcul d'impacts des procédés. Les entreprises s'engagent à collecter les données en interne nécessaires pour mener à bien leurs projets d'éco-conception et/ou d'affichage environnemental.

Suite aux 9 mois d'accompagnement, les entreprises ayant réalisés une démarche d'éco-conception pourront également participer au concours éco-conception mis en œuvre par la plate-forme AVNIR.

V. Présentation des candidatures

Le soumissionnaire soumettra un dossier complet par version informatique avec les pièces suivantes:

- Présentation de l'entreprise candidate
- Présentation du projet d'éco-conception et/ou d'affichage environnemental
- Présentation de l'équipe projet au sein de l'entreprise (CV, fonction...)
- Présentation des démarches déjà engagées en termes de développement durable (bilan carbone...)

L'ensemble de ces points sont à compléter dans le template repris en annexe.

VI. Sélection des entreprises

A. Modalité de sélection

La modalité de sélection des entreprises désirant participer à l'opération AQUACONCEPTION s'effectue conformément à la procédure ci-dessous.

Le dossier de candidature dûment complété sera envoyé par courrier électronique à Catherine BEUTIN,
catherine.beutin@poleaquimer.com.

Le dossier de candidature au format pdf sera envoyé avant le 22 novembre 2013.

Un accusé de réception sous forme électronique sera envoyé à l'entreprise après validation de la soumission

Toute offre incomplète ou non conforme au contenu du dossier d'appel à candidature sera automatiquement rejetée. Il appartiendra au candidat de répondre scrupuleusement au dossier de consultation en joignant les documents exigés.

Toute offre qui ne serait pas parvenue au Pôle Aquimer avant le 22 novembre 2013 ne sera pas prise en compte.

B. Critères de sélection

Les critères de sélection des entreprises sont :

- l'implantation de l'entreprise candidate dans la région Nord-Pas-de-Calais (hors siège social)
- la disponibilité de l'équipe projet de l'entreprise durant les 9 mois du programme,
- la pertinence de son projet,
- son activité en lien avec le secteur des produits aquatiques

Il est d'ores et déjà précisé que les entreprises participant à ce programme pilote, devront témoigner, non pas sur leur projet en tant que tel, mais sur le programme d'accompagnement mis en place dans le cadre du projet AQUACONCEPTION à l'occasion d'une journée de restitution de l'étude.

ANNEXE – Template de réponse à l'appel à candidature

Cette annexe doit être complétée par les entreprises répondant à l'appel à candidatures. Ce document est confidentiel et destiné aux partenaires du programme AQUACONCEPTION. Il a pour objectif d'apporter les informations nécessaires pour la sélection de votre projet.

RAISON SOCIALE DE VOTRE ENTREPRISE :

A. Identification de l'entreprise du projet

Adresse du siège social :	CP :	Ville :
Téléphone :	Fax :	Site Internet :
Adresse établissement demandeur (si différent du siège social) :		
CP :	Ville :	
Téléphone :	Fax :	Site Internet :

B. Identification du responsable du projet au sein de l'établissement demandeur

Nom, prénom, qualité :		
Téléphone :	Fax :	Mail :

C. Présentation de l'entreprise

Les points suivants sont à préciser : historique de la société, implantation géographique, activité, marché et stratégie de l'entreprise, compétences et savoir-faire, organisation structurelle, politique environnement/développement durable (6 lignes maximum). Vous pouvez également joindre une plaquette promotionnelle de votre entreprise.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

D. Présentation du projet d'éco-conception et/ou d'affichage environnemental

Enjeux liés au projet : *Les enjeux sont des éléments de contexte du projet qui amènent à définir des objectifs à atteindre grâce au projet.*

- Economique :

.....
.....
.....

- Social :

.....
.....
.....

- Environnemental :

.....
.....
.....

Objectifs du projet (éco-concevoir un produit de votre gamme, comptabiliser la portée environnementale d'un de vos produits, ...) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Etat de l'art et approche marché (concurrence, technologies existantes,...) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Résultats attendus (nouveau procédé, produit,...) :

.....
.....
.....
.....

E. Présentation de l'équipe projet

L'objectif de cette section est de présenter l'équipe qui sera impliqué dans le projet. Joindre les CVs.

.....
.....
.....
.....

F. Présentation des démarches déjà engagées en termes de développement durable

.....
.....
.....
.....

Signature du responsable projet
Avec la mention « Lu et approuvé » et tampon.